



HAL
open science

Master Stratégie du développement culturel

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Stratégie du développement culturel. 2012, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse. hceres-02028728

HAL Id: hceres-02028728

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028728>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Strategie du developpement culturel

de l'Université d'Avignon
et des Pays de Vaucluse

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Aix-Marseille

Etablissement déposant : Université d'Avignon Pays du Vaucluse

Académie(s) : Aix-Marseille

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Stratégie du développement culturel

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA130004402

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Stratégie du développement culturel* propose une formation à la communication culturelle et à ses enjeux, qui allie un objectif fort de recherche et de méthodologie, à l'acquisition de compétences professionnelles dans ce domaine. Le but est de former les étudiants à l'étude et à la stratégie des dispositifs de la culture et des lieux de la médiation, notamment des musées, des nouveaux médias, des patrimoines en général, incluant la dimension touristique et événementielle.

La mention se décline en deux spécialités :

- *Médiations de la culture et des patrimoines* ;
- *Publics, culture et communication, festival, cinéma, télévision et réseaux sociaux*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Ce master attractif, bénéficiant d'une renommée établie, fortement soutenu par l'université et bien intégré dans l'offre de formation régionale, fournit aux étudiants de réelles compétences techniques et culturelles en termes de stratégie de la médiation culturelle. En témoigne l'affichage d'une bonne insertion professionnelle, même si elle aurait pu être davantage détaillée dans le dossier.



La lisibilité et la solidité de cette mention proviennent de la dominante de la formation : la communication appliquée à la culture, ciblée vers les nouveaux métiers de la communication. Elle englobe à la fois les techniques de promotion et la stratégie de développement des institutions, ceci dans les secteurs des patrimoines, des tourisms, des anciens et nouveaux médias (réseaux sociaux, internet, bouquets-satellites...), et envisage leurs technologies. La volonté réaffirmée de former à la fois à l'étude et à l'action dans le domaine des politiques publiques et parapubliques conduit à une démarche intéressante en terme de formation, en ce qu'elle met en jeu une interaction entre la recherche et la professionnalisation (travail sur projet, avec le montage d'une structure dit Jeune Agence). Cependant, il subsiste une certaine insuffisance, dans les contenus, dans le domaine de la gestion culturelle, dont les volumes horaires ne sont pas précisés.

- Points forts :
 - Les niches de formation sont attractives, et de nature à la fois technique et réflexive.
 - Les passerelles recherche/professionnalisation sont bien établies, grâce à un adossement recherche sur le Pôle communication de l'université et grâce au travail des étudiants en Jeune Agence.
 - Une pédagogie diversifiée qui fait alterner la réflexion individuelle et le travail en équipe.
 - L'encadrement universitaire important et une bonne insertion des étudiants (qui mériterait d'être plus détaillée dans le dossier).

- Points faibles :
 - Une seule langue proposée : l'anglais ; l'ouverture européenne semble limitée.
 - Un spectre très large des disciplines enseignées, qui laisse un peu de côté l'enseignement de la gestion proprement culturelle ainsi que la culture artistique.
 - Une durée des stages insuffisante.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de diversifier l'apprentissage des langues.

Il faudrait renforcer les cours de gestion, de droit européen et de culture artistique.

Il serait souhaitable de diversifier encore davantage les types d'expérience professionnalisantes en mettant les étudiants non seulement en situation d'étude ou d'analyse, mais dans l'action concrète de production-programmation sur le terrain.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (rempli par l'établissement) | | | | | |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 | | | 43 | 56 | 46 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | 75 | 63 | 62 |
| Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2) | | | 98 % | 95 % | 91 % |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant | | | 16 % | 7 % | |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant | | | | 67 % | 58 % |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) | | | 14 % | 13 % | 4 % |
| Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme) | | | 75 % | 97 % | |
| Taux de poursuite en doctorat | | | 4 % | 5 % | |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. | | | | | |
| | | | | | |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique | | | 45 % | 45 % | 45 % |
| | M1 | | M2 | | |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) | 486 | | 324 | | |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle | 10 % | | 30 % | | |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention | 22 | | 22 | | |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs | 270 | | 204 | | |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs | 216 | | 54 | | |



Appréciation par spécialité

Mediations de la culture et des patrimoines

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité propose une formation aux métiers de l'étude culturelle et de l'expertise dans le domaine des relations avec le public et de l'information numérique dans les musées et dans les institutions patrimoniales en général. À dominante technique, tout en faisant preuve d'un solide adossement recherche, elle présente des enseignements très diversifiés, associant fondamentaux et disciplines d'ouverture, ainsi que des exercices de mise en situation professionnelle, comme le travail en Jeune Agence, intégrée à l'université.

- Appréciation :

Ouverte sur une niche d'emplois intéressants, celle des métiers de l'étude culturelle, cette spécialité donne la priorité à la réflexion, à l'évaluation des situations dans des contextes évolutifs, qu'ils soient publics, privés, territoriaux ou médiatiques. Elle témoigne d'une amplitude et d'une diversification des exercices pédagogiques, tant par la discipline que par le mode d'enseignement. Cette amplitude est rendue possible par l'existence d'un encadrement universitaire important. La dimension du champ visé peut donner parfois l'impression d'une dispersion ; en outre, sont estimés les enseignements de gestion et de culture artistique, indispensables pour appréhender toute étude-action culturelle.

- Points forts :

- Cible professionnelle visée, dont les emplois sont en développement notamment dans les Collectivités locales.
- Richesse des enseignements, associant des enseignements fondamentaux, techniques, de méthodologie et de travail sur le terrain en Jeune Agence.
- Taux très satisfaisant d'encadrement par les titulaires et pédagogie intéressante d'autoévaluation qui s'ajoute à l'évaluation croisée des étudiants par les titulaires et les professionnels.
- Bons résultats de l'insertion des étudiants.

- Points faibles :

- Dispersion des enseignements.
- Incertitude sur le volume horaire accordé à la gestion et à la culture artistique.
- Le nom des professionnels intervenants n'est pas indiqué, ni la nature du lien du master avec le festival d'Avignon.
- Le contenu de l'ouverture internationale du master n'est pas précisé ; celle-ci nécessite une offre de formation en langues qui ne se limite pas à la pratique de l'anglais.

Recommandations pour l'établissement

Il serait opportun de préciser et sans doute d'élargir le volume des enseignements consacrés à la gestion et à la culture artistique.

Il faudrait proposer un apprentissage de langues plus diversifiée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement) | | | | | |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 | | | 21 | 22 | 24 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | 26 | 33 | 29 |
| Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2) | | | 100 % | 95 % | 100 % |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant | | | 24 % | 5 % | |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant | | | | 61 % | 48 % |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) | | | 19 % | 9 % | 0 |
| Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme) | | | 58 % | 76 % | 97 % |
| Taux de poursuite en doctorat | | | 7 % | 12 % | |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. | | | | | |
| | | | | | |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique | | | | | |
| | M1 | | M2 | | |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) | | | | | |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle | | | | | |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention | | | | | |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs | | | | | |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs | | | | | |



Publics de la culture et de la communication : festival, cinéma, télévision et réseaux sociaux

- Périmètre de la spécialité :

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité met l'accent sur l'exercice de la réflexion concernant les outils et les technologies de la médiation culturelle ; elle vise en même temps la maîtrise de toutes les formes d'interaction et de stratégie entre culture et communication dans les anciens et nouveaux médias (cinéma, radio, télévision, réseaux sociaux..., en y incluant les festivals).

- Appréciation :

Cette formation est intéressante car elle cible une niche de métiers modernes, tels que concepteurs de programmes, analystes de publics, responsables de communication audiovisuelle. Sa pédagogie est élaborée et originale, car elle associe étroitement la démarche réflexive et la technique de l'action culturelle sur le terrain, notamment par le travail et l'évaluation des étudiants en Jeune Agence.

- Points forts :

- Le croisement d'une exigence de formation à la recherche et à l'autocritique, avec la pratique concrète d'une pédagogie professionnalisée, notamment au sein de la Jeune Agence ou grâce aux projets de simulation.
- L'acquisition par les étudiants de compétences transversales liées à la réflexion comme à l'action, aux savoirs techniques comme à la pratique d'une méthodologie structurante.
- L'insertion des étudiants vers les nouveaux métiers de la communication.
- Le bon encadrement universitaire et le soutien fort de l'université.

- Points faibles :

- Une relative dispersion liée à l'amplitude du champ des enseignements et des disciplines abordées.
- En l'absence de précisions sur les volumes d'enseignement, un doute sur la crédibilité du volume horaire accordé à la gestion et à la culture artistique.
- La difficulté conceptuelle de relier les festivals de spectacle vivant aux stratégies relatives aux médias. Le lien avec le festival d'Avignon n'est pas précisé.
- L'absence d'indication sur la nature de l'insertion professionnelle des étudiants et sur l'ouverture européenne de la formation, qui semble limitée par la pratique d'une seule langue, l'anglais.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de développer les enseignements spécifiques de gestion du spectacle vivant, afin de couvrir de façon crédible la formation à la gestion et à la communication des festivals.

Il faudrait développer la pratique de plusieurs langues et l'ouverture européenne au droit et aux institutions des autres pays européens.



Notation

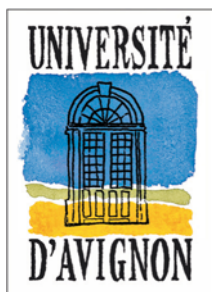
- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement) | | | | | |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 | | | 22 | 34 | 22 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | 49 | 30 | 33 |
| Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2) | | | 95 % | 94 % | 82 % |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant | | | 9 % | 9 % | |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant | | | | 73 % | 67 % |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) | | | 9 % | 15 % | 9 % |
| Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme) | | | 84 % | 93 % | |
| Taux de poursuite en doctorat | | | 2 % | 0 % | |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. | | | | | |
| | | | | | |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique | | | | | |
| | M1 | | M2 | | |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) | | | | | |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle | | | | | |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention | | | | | |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs | | | | | |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs | | | | | |



Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

>>> Présidence

Observations sur le rapport d'évaluation des MASTERS de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse par l'AERES

MASTER STRATEGIES DU DEVELOPPEMENT CULTUREL

1. REMARQUES GENERALES ET COMMUNES A L'OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE

- Les quelques discordances qui ont pu être observées entre les dossiers d'auto-évaluation et ceux préparés en vue de l'habilitation résultent du basculement *inattendu*, en octobre 2010, de notre établissement de la vague B à la vague C par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les auto-évaluations ont été faites dans le cadre du calendrier de la vague B, et la lourdeur de la procédure ne permettait pas une actualisation en 2011 ; les dossiers d'habilitation quant à eux ont pu tenir compte des données plus récentes. Par ailleurs, les deux dossiers ayant été transmis, l'ensemble des informations étaient de toutes les façons transmises.
- **Outils de pilotage général des formations.** – L'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse a adopté depuis l'année 2010-2011 un ensemble de mesures visant à renforcer et rendre plus efficace le pilotage des formations tant au niveau central de l'établissement qu'au sein des composantes. Ainsi :
 - o Les composantes ont été réorganisées autour des domaines de formation (4 UFR désormais au lieu de 5) et surtout, leur structure a été homogénéisée par l'adoption de Statuts-type. Sur le plan des formations, cela s'est traduit par l'institution de fonctions-clé dans chacune des UFR : directeur des études (ayant rang de vice-doyen), référent Insertion professionnelle et formation continue, correspondant(s) relations internationales.
 - o Dans le cadre du processus d'application du référentiel des tâches des enseignants-chercheurs, un répertoire précis identifie et clarifie les responsabilités pédagogiques (CEVU, mars 2010) ; il concerne aussi bien les responsabilités spécifiques aux formations que celles ayant une portée transversale.
 - o Un groupe de travail transversal à l'établissement a été constitué dans le domaine de l'insertion professionnelle et de la formation permanente. Composé des 4 référents IP/FP des UFR, ainsi que de représentants du SCUIOIP et de la FC, il est chargé de prospecter et de réfléchir au développement des stratégies permettant de diversifier les voies de qualification (validation des acquis, alternance...).

- Un outil d'évaluation des formations par les étudiants a été mis en place à la fin de l'année 2010-2011. Elaboré par des représentants de formations-pilote volontaires, en collaboration avec la Mission T.I.C.E. de l'Université, il a fonctionné pour la première fois en juin 2011, tant au niveau des semestres que de chaque Unité d'enseignement. Son utilisation devrait s'étendre rapidement, car son mode d'élaboration a tiré les leçons de l'échec du dispositif initié deux ans plus tôt par le CEVU.
- **Suivi de l'insertion professionnelle** – suivi des étudiants non diplômés
 - Des enquêtes sont faites systématiquement chaque année par le SCUIOIP. Elles mesurent le devenir des étudiants 30 mois après leur sortie du diplôme. L'exploitation des résultats des enquêtes permettent ensuite de communiquer aux formations outre les chiffres de l'insertion professionnelle de leurs diplômés, des informations importantes pour le pilotage de la formation : un répertoire et une caractérisation des emplois occupés, ainsi que des remarques rédigées en mode libre par les enquêtés.
- **Label TICE** – Une filière labellisée TICE est une filière s'appuyant largement sur les TICE sur le modèle du « *présentiel amélioré* » en amont et en aval par la mise à disposition des étudiants de documents et d'activités pédagogiques sur la plate-forme e-UAPV. Pour être labellisée TICE, une filière doit proposer pour plus de 60%2 de ses UE, un espace numérique actif sur la plate-forme *e-uapv*. Un espace de cours sera considéré comme actif s'il propose aux étudiants :
 - les supports de cours étudiants et les supports de présentation utilisés durant le cours en présentiel,
 - un accompagnement dans leur travail personnel à travers **quelques unes des activités suivantes** :
 - des TP/TD corrigés permettant aux étudiants de s'exercer,
 - des ressources permettant de se positionner à travers des référentiels de compétences et objectifs d'apprentissage, des auto-évaluations en ligne leur permettant d'identifier leurs points forts et leurs points faibles,
 - des forums animés à des fins pédagogiques (permettant par exemple d'approfondir un point particulier de cours chaque mois, de créer des groupes de réflexion sur des sujets de débat...)
 - des wiki ou autres outils de travail collaboratif (ateliers...),
 - des cours en podcast, particulièrement appréciés des étudiants étrangers et étudiants salariés, mais permettant aussi à l'ensemble des étudiants d'être plus concentrés sur le contenu des cours que sur leur prise de notes
 - des ressources pour aller plus loin, une bibliographie, une webographie,
 - des simulations illustrant les principes du cours.

La labellisation TICE est attribuée par semestre, par le comité TICE de l'établissement, composé du Vice-Président du CEVU, d'un enseignant-chercheur par domaine de formation, d'un étudiant élu au CEVU, et de deux représentants de la Mission TICE de l'Université. A ce jour, près d'un tiers des formations de l'Université ont fait acte de candidature, et environ une moitié des candidatures ont obtenu le label.
- **Collège des Masters**. En cours de création, il réunira les responsables des différentes mentions et spécialités, et leur permettra de réfléchir à l'attractivité des leurs formations, et d'échanger autour de bonnes pratiques (innovation pédagogique, suivi des anciens, etc.)

Observations générales et communes aux Masters du domaine SHS

Plusieurs des remarques faites aux trois disciplines (Géographie, Information et Communication et Histoire) convergent et sollicitent des mesures à prendre au niveau de l'UFR-IP.

Sur l'encadrement pédagogique, les conseils pédagogiques et les conseils de perfectionnement

L'UFR-IP SHS s'est doté d'un Conseil pédagogique d'UFR-IP. Celui-ci a été mis en place au mois de février 2012, soit un an seulement après la création de l'UFR-IP. Il est composé de la totalité des responsables de département, des responsables de formation de licence et de master et des responsables

pédagogiques d'année, soit une vingtaine de personne. Il est présidé par le vice-doyen directeur des études. Ce Conseil a pour mission de coordonner l'ensemble des questions pédagogiques de l'UFR-IP SHS, notamment en ce qui concerne les interactions entre les différentes disciplines de l'UFR-IP. Il se veut également un espace de créativité et d'échange pédagogique ouvert. Il vient compléter le travail interne aux départements et prépare les questions à soumettre aux voix en Conseil d'UFR-IP.

Dans le même esprit, nous comptons mettre en place des Conseils de perfectionnement dans les Départements. Ces derniers feront pour cela appel aux professionnels, aux intervenants extérieurs, aux partenaires socio-économiques et aux partenaires territoriaux avec lesquels ils ont le plus coutume de travailler. Il sera possible de dissocier ces conseils en fonction des parcours de formation sur lesquels ils seront sensés intervenir. L'UFR-IP se dotera aussi, à son niveau, d'un Conseil de perfectionnement en SHS qui sera basé sur le Conseil pédagogique auquel on associerait le vice-doyen en charge de l'insertion professionnelle et des partenaires représentant un échantillon de métiers des différentes disciplines.

Une meilleure connaissance des flux des étudiants, qu'il s'agisse des sorties sans diplôme ou du devenir des étudiants diplômés de licence, serait souhaitable.

Le suivi statistique des cohortes sortantes est en train d'être mis en place par le SCUIOIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle) de l'UAPV. Celui-ci a déjà réalisé des études à 30 mois. Mais nous comptons faire appel aux secrétariats pédagogiques pour compléter ce travail. Nos secrétaires ont en effet l'avantage de bien connaître les étudiants. En outre, l'exploitation des adresses électroniques dont tous les étudiants disposent maintenant à vie (...@etd.univ-avignon.fr), avec renvoi automatique sur les autres adresses de leur choix, permet dorénavant de faire un travail systématique. Les enquêtes pourraient être faites à 6, 12, 18 et 36 mois après la sortie du diplôme de licence et de master. Les étudiants qui changent de parcours ou arrêtent les études seront également suivis.

Mise en place d'un bureau des stages et de l'insertion professionnelle

L'UFR est sur le point de mettre en place un *bureau des stages et de l'insertion professionnelle*. Sous la tutelle du vice-doyen délégué à l'insertion professionnelle et en synergie avec le SCUIOIP, ce bureau aura la responsabilité de la gestion des stages (offres, conventions, suivi...). Mais il pourra aussi prendre part au suivi statistique en matière d'insertion professionnelle des étudiants sortants. Il aura également un rôle à jouer auprès du Conseil de perfectionnement.

Développer les TICE

Sous l'impulsion de la mission TICE, de nombreux espaces de cours en ligne ont vu le jour en SHS. En licence, on en compte 21 en géographie, 14 en histoire et 31 en information et communication, auxquels s'ajoutent 5 espaces de cours communs à l'UAPV et au domaine SHS dans les premiers semestres de la licence rénovée. Le département de géographie a obtenu la labellisation TICE des deux semestres de sa L2. Une dynamique est en cours, il manque peu pour que d'autres semestres obtiennent la labellisation dans un avenir proche. La direction de l'UFR-IP se charge, aux côtés de la mission TICE, de promouvoir une pédagogie numérique.

Généraliser l'auto-évaluation

La DOSI (Direction Opérationnelle des Systèmes informatiques) de l'UAPV a mis à la disposition des enseignants un protocole d'auto-évaluation des enseignements en ligne et un protocole d'évaluation globale des semestres. Les enseignants et les responsables pédagogiques commencent à s'approprier ces outils. La direction de l'UFR-IP, consciente des enjeux, va contribuer à la généralisation de leur emploi.

2. MASTER HISTOIRE

2.1. Observations relatives à la mention

La mention comporte une deuxième spécialité, « Archives et patrimoine Historiques », qui n'a démarré qu'en 2010-2011. Elle n'a donc pas encore de bilan, et ne fait pas (encore) l'objet d'une évaluation.

« *La réflexion n'est pas suffisamment engagée sur les compétences nécessaires à l'exercice des différentes professions et sur les compétences transférées aux étudiants* ». Cette réflexion est engagée mais n'a pas été suffisamment signalée dans le dossier initial. Les étudiants doivent acquérir plusieurs compétences :

- aptitude à construire une bibliographie détaillée sur un sujet spécialisé en maîtrisant tous les outils de la recherche, y compris en ligne
- aptitude à repérer et à construire le corpus documentaire à mobiliser pour traiter un sujet spécialisé
- aptitude à problématiser un sujet spécialisé et à construire de manière autonome un raisonnement original, critique et distancié
- aptitude à rédiger et à présenter correctement une synthèse détaillée croisant la documentation et la bibliographie évoquées dans les points précédents
- aptitude à argumenter cette démarche en un exposé oral de plusieurs formats, avec support TICE, en français et en anglais, devant différents types de publics.

« *Il serait utile de mettre en avant des objectifs métiers* ». L'aptitude à construire et à ordonner des dossiers documentaires, la capacité d'analyse critique issue d'une formation en histoire et les qualités d'exposition acquises, constituent un socle de compétences qui ouvre sur des métiers pour lesquels leur mobilisation est nécessaire :

- métiers de la recherche (université, CNRS, instituts de recherche)
- métiers de l'enseignement (université, enseignements secondaire, voire primaire)
- métiers du journalisme
- fonction publique administrative (tous concours de catégorie A)

« *Dans la spécialité Patrimoine et archives historiques, une sensibilisation des étudiants à la méthodologie de projet et à la réalisation d'un budget permettrait d'accroître leurs compétences professionnelles pour les aider à s'insérer dans des collectivités territoriales, des institutions culturelles publiques et privées ou des associations* ». Il faudrait souligner que les étudiants de M1 comme de M2 suivent un module de préprofessionnalisation, qui ne peut que leur permettre de se sensibiliser "à la méthodologie de projet" et "accroître leurs compétences professionnelles pour les aider à s'insérer". De même, et c'est en ce sens que la personne chargée de ce module intervient, cela les amène à réfléchir sur "les compétences nécessaires à l'exercice des différentes professions". Le stage est aussi fait pour cela, ainsi que les mémoires de stage rédigés par les étudiants l'ont fait apparaître.

« *Les compétences informatiques ne sont pas évoquées* ». La formation apprend aux étudiants à utiliser les TICE pour la recherche bibliographique et documentaire ainsi que pour le traitement des informations, la rédaction du discours et les restitutions orales. L'équipe pédagogique attend des étudiants la maîtrise minutieuse d'Internet, d'un tableur, des logiciels de bases de données, d'un traitement de texte et d'un logiciel de présentation tel que Powerpoint pour l'exposition des résultats. Dans le cadre de la spécialité *Patrimoine et archives historiques*, les responsables de la formation ont entamé des discussions avec les membres de l'équipe pédagogique du département d'informatique, afin d'envisager une ouverture de la formation sur l'informatique. Dans certains modules, pour les deux années du Master, il y a utilisation de la plate-forme pédagogique, ce qui est bien une utilisation des TICE.

2. MASTER STRATEGIE DU DEVELOPPEMENT CULTUREL

2.1. Observations relatives à la mention

Précisions/rectifications

« *Dispersion des enseignements* ». L'architecture pédagogique est centrée autour du programme de formation résumé par les titres de chacune des deux spécialités : le titre général définit l'approche par les médiations ou les publics de la culture, les sous-titres définissent les domaines d'application (expositions, cultures numériques, tourisme ou festival, cinéma, télévision et réseaux sociaux). Dans la maquette, cette intégration des enseignements se traduit par :

- En master 1 : la structuration autour des fondamentaux théoriques et des outils pratiques du premier semestre (S1) prépare l'ouverture au semestre 2 (S2 UE2) d'une structuration autour d'un projet majeur organisé en quatre ateliers.
- En master 2 : la structuration autour, d'une part de la Jeune Agence ou de l'Alternance, d'autre part de cours qui donnent les outils pratiques et théoriques pour réaliser des missions sous contrat.
- Sur les deux années : la professionnalisation est intégrée progressivement du master 1 au master 2 autour de la démarche de projet (de l'élaboration de contenus à la gestion et à l'évaluation d'un projet).

« *Ouverture européenne* ». L'ouverture européenne ne se limite pas à l'apprentissage des langues. Les séminaires de recherche, les intervenants professionnels, les professeurs associés (Unifrance), et les enseignements (les politiques de la culture et de l'international, Les institutions cinématographiques et festives dans le monde) offrent une ouverture vers l'Europe et l'international.

« *Durée de stage insuffisante* ». La durée des stages obligatoires est évaluée entre 5 et 9 mois pour les deux années : en M1, le stage est de 2 à 3 mois et en M2, il est de 4 à 6 mois. Des stages volontaires sont possibles.

2.2. SPECIALITE MEDIATIONS DE LA CULTURE ET DES PATRIMOINES

Rectifications/précisions

Il est tout d'abord indispensable de rétablir le titre exact et complet de la spécialité : Médiations de la culture et des patrimoines (***MuséoCom***) : ***Expositions, cultures numériques, tourisme***

« *Incertitude sur le volume horaire accordé à la gestion* ». Le volume horaire accordé à l'enseignement de la gestion signalé dans la maquette de la spécialité Médiations de la culture et des Patrimoines correspond à :

En master 1 :

- S1 UE2 : cours « Gestion de projet » de 18h
- S2 UE1 : cours « Gestion des ressources humaines » de 18h

En master 2 :

- S3 UE2 : cours « Gestion des équipements culturels » de 18h
- S3-S4 : l'activité de la Jeune Agence MuséoCom correspond à la gestion complète de projets en situation réelle (contrats) par les étudiants (budget, ressources humaines, planification, responsabilité des résultats, évaluation). Les étudiants sont donc formés en continu lors des projets et par des personnes ressources spécialisées en gestion de projet (accompagnement notamment par la Fondation de l'Université). Cette activité (Jeune Agence ou Alternance) se déroule sur 7 semaines (de septembre à mars), soit 245 h environ.

Le volume horaire accordé à la gestion sur les deux années est au total de 299 h, dont 54 h en cours par des intervenants professionnels, et 245 h en situation concrète de gestion de projet.

« *Incertitude sur le volume horaire accordé à la culture artistique* ». Dans la logique de notre formation, la culture artistique n'est pas un domaine d'apprentissage en soi. Toutes les formes de cultures actuelles

(artistique, scientifique, anthropologique...) sont abordées. Elles ne peuvent pas être dissociées de l'action ou de la recherche.

« *Le nom des professionnels intervenants n'est pas indiqué* ». Les intervenants professionnels considérés comme partie prenante de l'équipe pédagogique au titre de leur investissement « sur un semestre au moins », sont Lydia Elhadad et Joël Chapron. D'autres intervenants professionnels sont présents sur des masses d'heures allant de 18 h à 36 h :

- Florence Bodin, consultante en gestion de ressources humaines,
- Marie Chabenat, chargée du développement international, école d'Avignon,
- Philippe Chantepie, Chef du Département des Etudes, de la Prospective et des Statistiques au Ministère de la culture et de la communication,
- Nicolas Chapuis, concepteur multimédia,
- Cathy Codino, coordinatrice pédagogique et chargée de mission développement au GRETA d'Avignon,
- Pauline Grison, directrice de l'Épicurium (pôle compétitivité fruits et légumes, Avignon),
- Philippe Guignard, conservateur du patrimoine, secrétaire général de l'École Nationale de la Photographie d'Arles,
- Philippe Mairrot, conservateur en chef du patrimoine au Conseil général du Doubs,
- Sophie Mariot, co-directrice d'OKHRA, Roussillon,
- Sylvie Trinquier, consultante en gestion de ressources humaines,
- Jean-Paul Trinquier, directeur adjoint. Développement culturel et touristique, RMG,
- Yannick Vernet, Chargé de mission multimédia, Ministère de la culture et de la communication, Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem).

D'autres intervenants professionnels ont le statut d'invités sur une demi-journée dans le cadre de deux semaines de séminaires de rencontre avec les professionnels (S3 UE1) : chaque année, 16 professionnels rencontrent les étudiants.

« *La nature du lien du master avec le festival d'Avignon n'est pas indiquée* ». La spécialité Médiations de la culture et des patrimoines n'a pas vocation à être particulièrement liée au Festival d'Avignon. Son domaine professionnel couvre prioritairement les institutions muséales et patrimoniales ainsi que des institutions dédiées aux tourisms, que ce soit au niveau régional, national et international (voir leur nom dans les points 4.4 et 4.5).

2.3. SPECIALITE PUBLICS DE LA CULTURE ET COMMUNICATION

Précisions/rectifications

« *Incertitude sur le volume horaire accordé à la gestion* ». Les enseignements dans le domaine de la gestion des équipements culturels correspondent à un volume horaire total de 299 heures accordé sur les deux années dont 54 h en cours par des intervenants professionnels, et 245 h en situation concrète de gestion de projet (Gestion de projet culturel, Gestion des ressources humaines, Séminaires de rencontres professionnelles, Gestion des équipements culturels, Activités de la jeune Agence).

« *Lien non précisé avec le Festival d'Avignon* ». Le lien entre l'université d'Avignon et le Festival d'Avignon est formalisé par une convention de partenariat (recherche, intervention des directeurs dans le cadre des rencontres professionnelles, coproduction d'appel à projet pour le module projet d'équipe, accueil de stagiaires, etc.)

« *Relation difficile à faire entre la question des festivals de spectacle vivant et les stratégies relatives aux médias* ». L'analyse des festivals et des événements culturels se pose tout d'abord dans notre spécialité du point de vue de leur médiatisation. Les questions relatives aux médias abordent leurs usages, d'une part, dans les productions artistiques et culturelles des institutions (festivals, événements, etc.) et, d'autre part, dans les pratiques des publics de la culture.

« *Culture artistique* ». La culture artistique n'est pas un domaine d'apprentissage en soi au sein de la formation. Néanmoins, les étudiants sont encouragés par l'équipe pédagogique à participer aux activités associatives et aux activités culturelles de l'Université (pratiques artistiques et culturelles) en leur dégageant du temps au sein des formations.

« *Indication sur la nature de l'Insertion professionnelle* ». Les informations dont nous disposons sur l'insertion professionnelle sont essentiellement chiffrées (enquêtes menées par le SCUIOIP). Une réflexion qualitative est en cours pour enrichir cette connaissance sur le devenir de nos diplômés.

Le Président de l'Université d'Avignon
et des Pays de Vaucluse,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Emmanuel ETHIS', with a stylized flourish at the end.

Emmanuel ETHIS